

Travailleurs polonais dans l'industrie française

L'emploi dans les mines

Sur les 500 000 Polonais qui résident en France en 1931, 35 % d'entre eux vivent dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais. Cette forte concentration est due au fait que les mines de cette région avaient été dévastées pendant la Grande Guerre et que, pour remettre la production du charbon en marche, les houillères avaient eu recours à la main-d'œuvre polonaise.

Les premiers arrivants dans le Nord de la France sont des „Westphaliens”, c'est-à-dire des Polonais qui avaient émigré vers les mines de la Ruhr avant la Première Guerre mondiale et qui, revenus en Pologne en 1918, n'y avaient pas trouvé de travail. Le Comité Central des Houillères de France, voyant en eux un vivier de main-d'œuvre déjà formée, cherche vite à la recruter sur place en ouvrant un bureau à Duisbourg. Après l'occupation de la Ruhr en 1923, il utilise les armes de la propagande patriotique pour l'inciter à venir en France. L'exode des „Westphaliens” devient alors massif : ils sont entre 100 000 et 130 000 à répondre à l'appel de l'industrie minière française.

Leur effectif est ensuite complété par des Polonais venus de la campagne, si bien qu'en 1931, près de 40 % de la population polonaise active travaille dans les mines. Outre le Nord, on la trouve dans les mines de Lorraine, de Haute-Alsace, du pourtour du Massif central, de la Loire, dans les Cévennes, dans le Tarn (Carmaux), dans l'Aveyron (Decazeville)...

Les autres secteurs industriels

À partir du milieu des années 1920, des secteurs comme les carrières, la métallurgie, mais aussi l'électrochimie et l'électrométallurgie ou le textile et les sucreries s'ouvrent de plus en plus aux Polonais. En 1929-1930, un tournant s'était d'ailleurs opéré dans le recrutement collectif effectué en Pologne, puisque, pour la première fois, le nombre des personnes recrutées par ces nouveaux secteurs atteint les 30 % des effectifs. Ainsi, en 1931, année où le nombre de Polonais présents en France est le plus élevé, 70 % des actifs polonais travaillent dans des secteurs industriels de plus en plus diversifiés.

Les années de crise 1931-1936

En 1931, la crise économique, qui sévissait dans d'autres pays d'Europe, se fait aussi sentir en France et de nombreux ouvriers sont licenciés. L'opinion publique française réclame le départ des étrangers et le gouvernement français fait alors voter une loi sur le contingentement de la main-d'œuvre étrangère.

La loi sera promulguée en 1932, malgré les protestations du patronat qui, espérant une reprise de l'activité, ne souhaitait pas se séparer d'une main-d'œuvre qu'il considérait comme irremplaçable. Mais l'administration reste implacable et utilise divers subterfuges pour la faire appliquer. Le plus simple est le refus de renouvellement de la Carte de Séjour. Viennent ensuite les rapatriements maquillés en départs volontaires. En 1934, la méthode devient plus brutale. De nombreux ouvriers des mines sont licenciés pour des motifs divers et „reconduits à la frontière” par la police.

Même si ces départs sont compensés par de nouveaux recrutements en Pologne, surtout dans le secteur agricole, leur effet fera qu'au total, en 1939, la population polonaise vivant en France aura diminué d'environ 50 000 personnes par rapport à son niveau de 1931.

Les ouvriers polonais et le syndicalisme

La loi française ne permettant pas en 1924 qu'un syndicat soit dirigé par des étrangers, les „Westphaliens” fondent la „Société des Ouvriers Polonais en France” (ZPRF en polonais), une organisation aux buts similaires à ceux d'une association d'entraide et dont le président, Stefan Rejer, était un militant chevronné.

Mais cette organisation n'a guère de succès auprès des mineurs venus des campagnes polonaises, pour qui le syndicalisme ouvrier était un phénomène inconnu. Elle n'arrive pas, non plus, à se faire accepter par la Confédération Générale du Travail (CGT), bien que les idéologies de ces deux organisations soient, de fait, analogues. La Confédération Générale du Travail Unitaire (CGTU), d'idéologie communiste, n'a pas plus de succès, malgré les efforts que déploie Thomas Olszanski, un Polonais naturalisé, qui était doté d'un remarquable charisme.

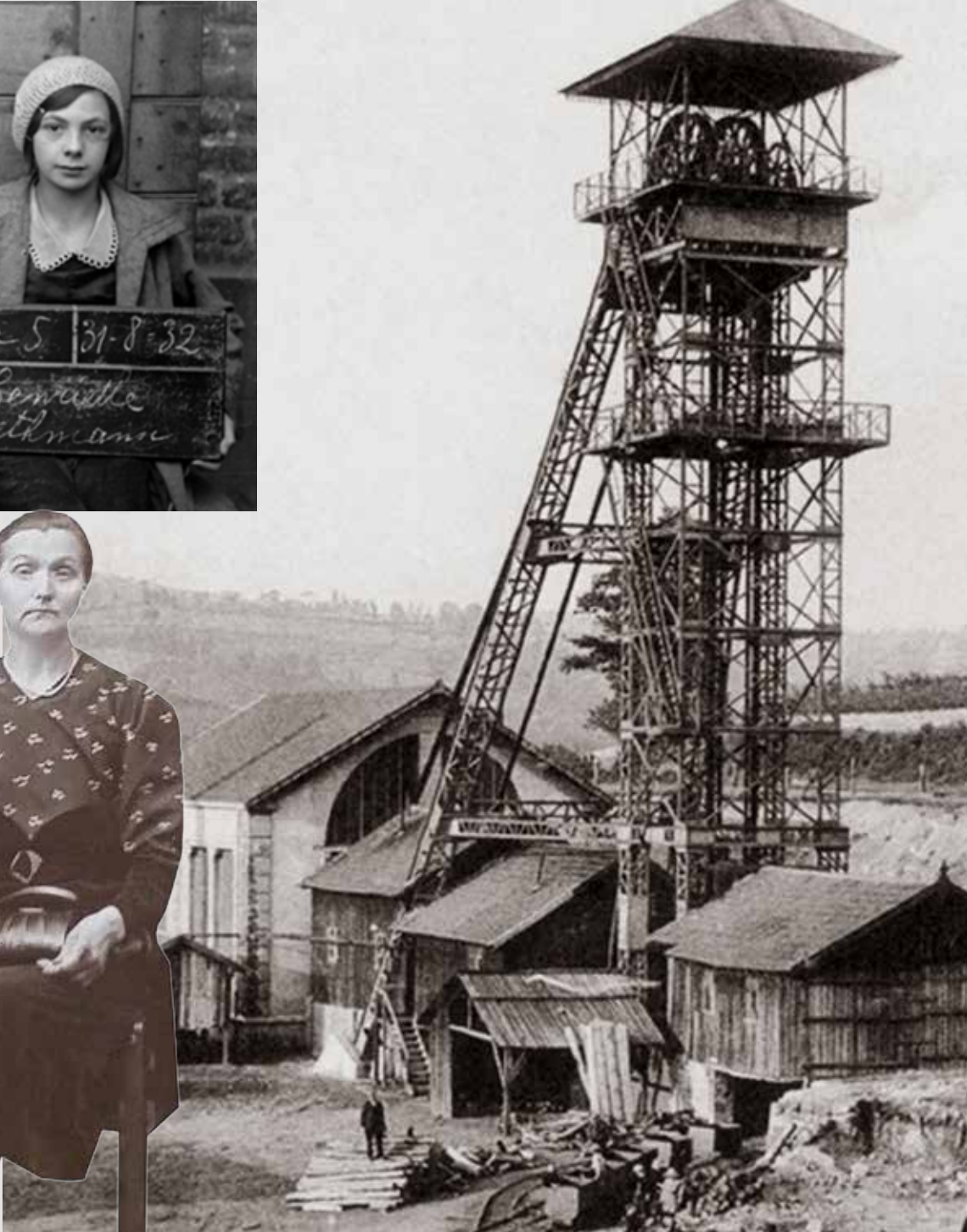
La situation changera en 1936, avec l'arrivée au pouvoir du Front Populaire qui met fin aux expulsions. En 1932, la CGT avait participé à la création pour les ouvriers polonais d'une association d'entraide, appelée Fédération des Émigrés Polonais et des négociations avec le ZPRF aboutiront en 1936 à un accord par lequel ses membres seront accueillis dans les sous-sections polonaises de l'organisation syndicale. Le nombre de Polonais inscrits à la CGT connaît alors une hausse spectaculaire.



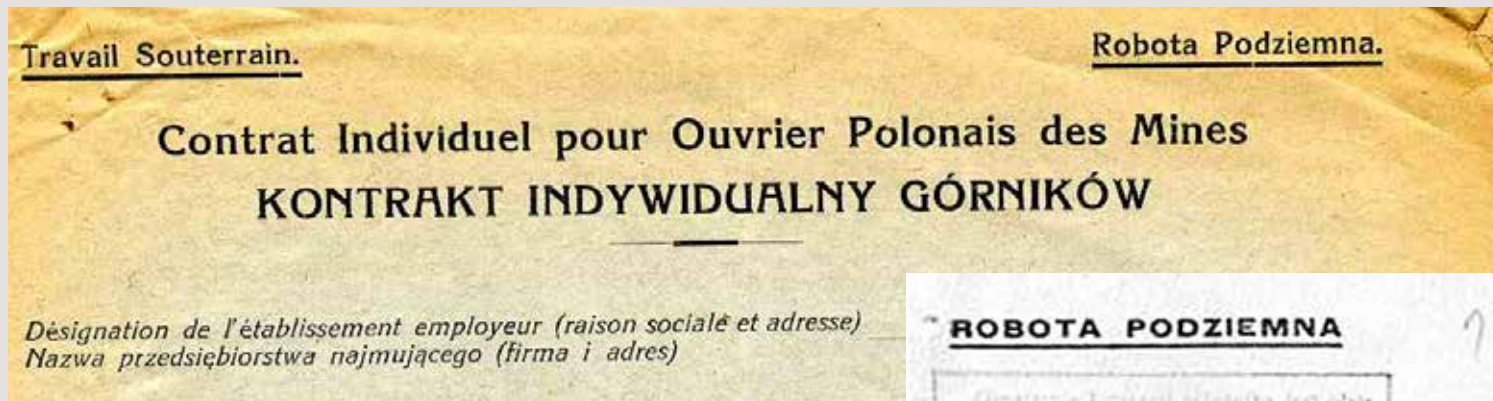
Dès leur arrivée dans les compagnies minières avec leur contrat en poche, les Polonais étaient photographiés avec une plaque portant la date d'embauche.
Source : Centre historique minier du Nord-Pas-de-Calais à Lewarde



Famille Przybylski, Blaye-Les-Mines (Tarn)



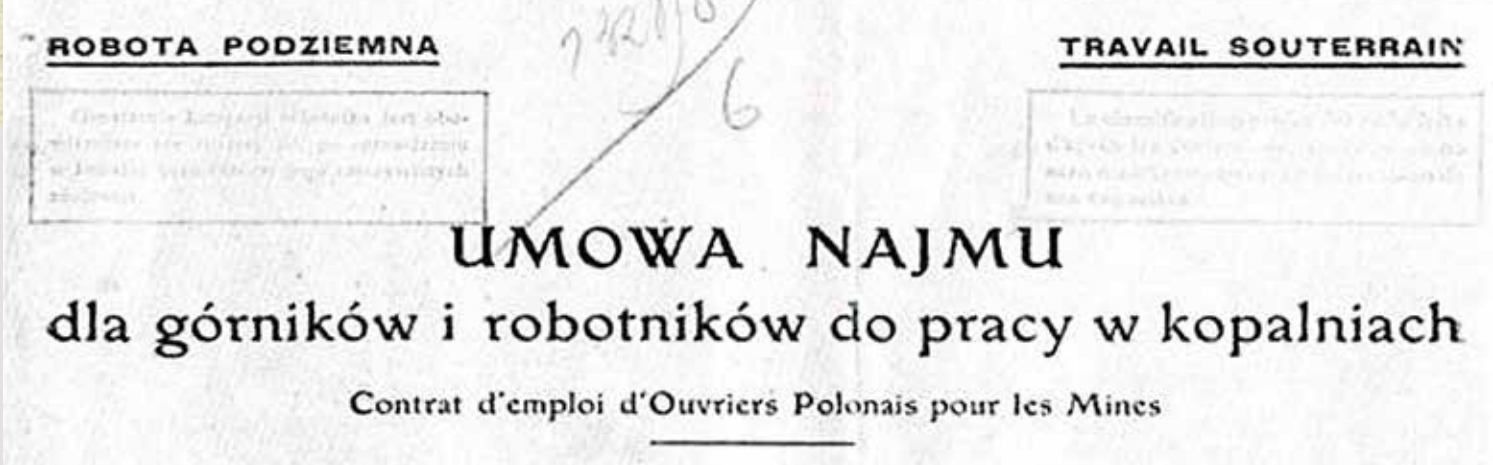
Puits Cambefort (Lorraine). Domaine public



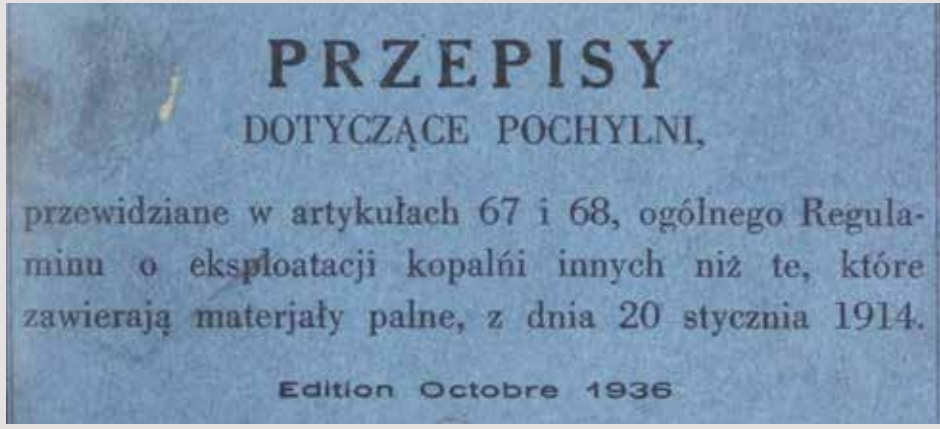
Contrat de travail du travail à la mine en version bilingue Col. Centre historique minier de Lewarde.



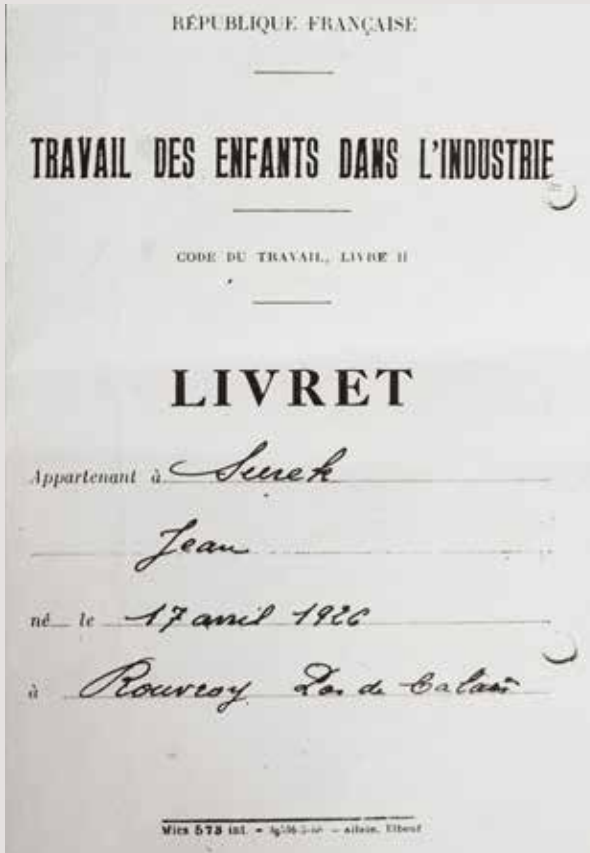
Roch Danielczak, mineur, avec sa famille (Pas-des-Calais)



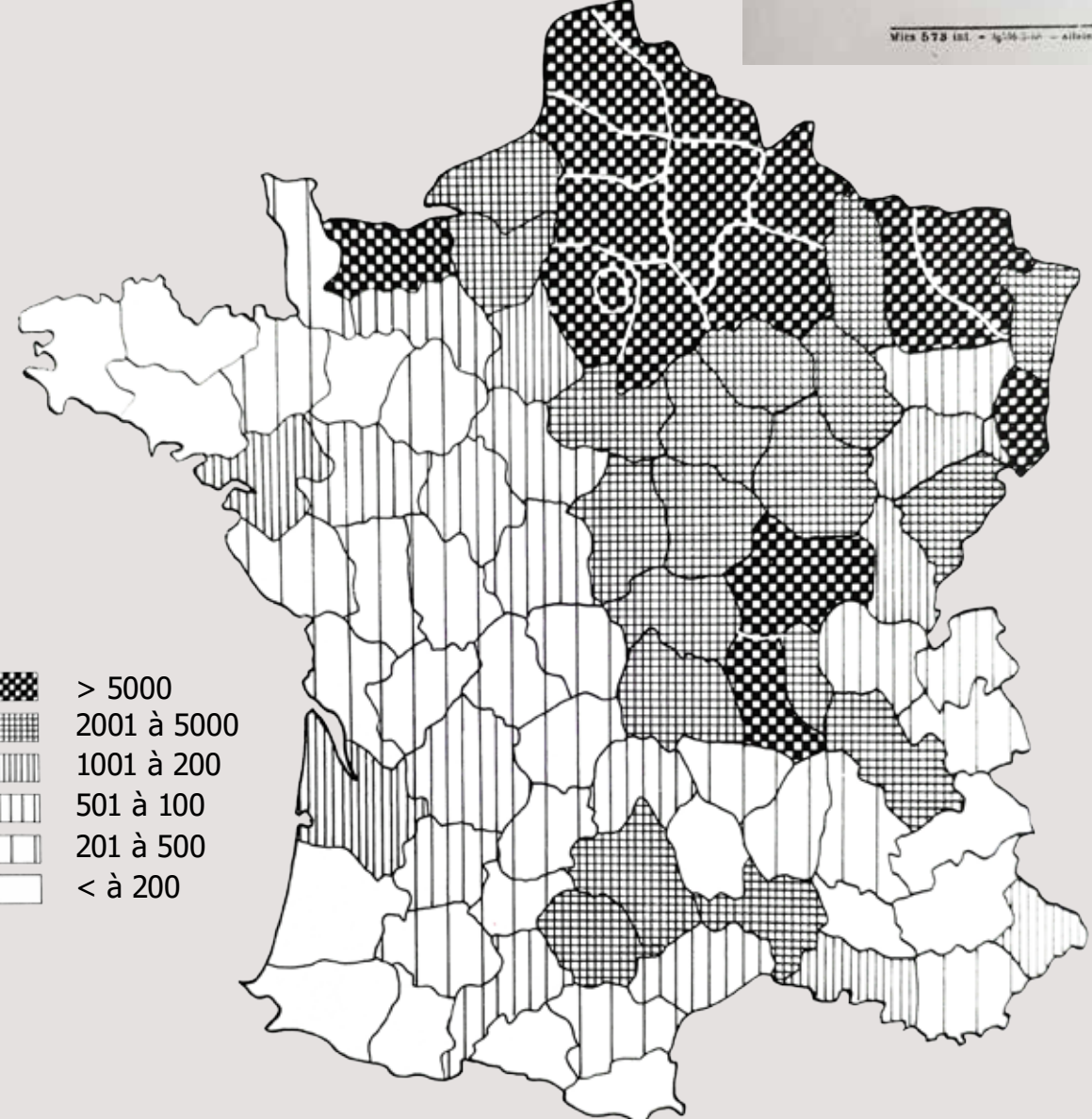
Règlement du travail à la mine en version polonaise Col. CHM de Lewarde



Les enfants étaient eux aussi employés dans l'industrie française : à la mine, en surface, ils triaient, avec les femmes, le charbon. Livret de Jan Zurek (Pas-des-Calais)



Beaucoup des mineurs n'ont pas vu la Pologne depuis des années et ont oublié leur langue maternelle : ils parlent souvent un jargon, qui est un mélange d'allemand, de français et de polonais



Répartition des Polonais en France en 1931. Carte : Janine Ponty.

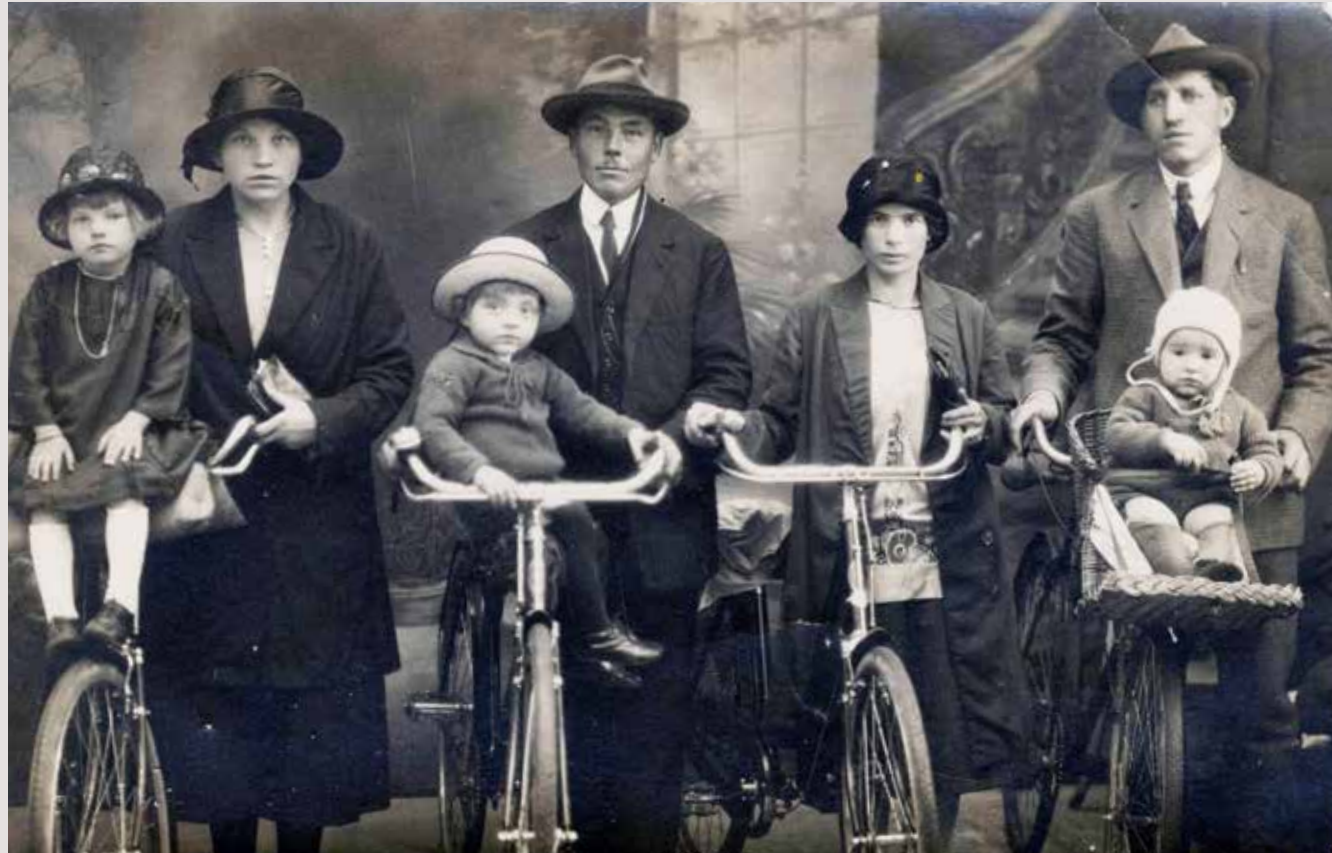
Outre les départements miniers du Nord et de l'Est, les plus fortes concentrations se trouvent dans les mines de la Loire et de la Saône-et-Loire. Tout de suite après viennent les départements qui mêlent activités industrielles diverses et grandes surfaces agricoles.



Fillette disant au revoir à un mineur polonais expulsé. Ces mineurs apprenaient qu'ils allaient être expulsés par un billet qui les attendait à la remonte. Ils n'avaient alors que 48 heures pour se préparer au départ, avec seulement 30 kilos de bagages par adulte et 20 par enfant.
Source : NAC



Association Sainte-Barbe à Rochebelle. Pour les mineurs polonais, la forme traditionnelle de l'association professionnelle était l'association catholique.



Famille Aleksey et Wachnik (Puy-de-Dôme).



Faire-part de décès de Jan Stefanski. Source : ICEP, Université de Lens



Stefan Rejer (1867-1940). Président du ZPRF. Malgré l'échec du ZPRF, Rejer sera un leader incontesté dans le groupe des immigrés polonais les plus politisés. Il participera à toutes les tentatives d'organisation des associations polonaises sur des bases patriotiques et laïques qui apparaissent après 1926. Source : NAC